

Facturer avec l'ADRI (L'Acquisition des Droits Intégrés)

L'ADRI est une application intégrée dans DrSanté qui vous permet de vérifier automatiquement les droits de votre patient (CMUC, ALD, Maternité, invalidité), l'information médecin traitant, l'adresse de l'assuré et l'information sur la validité de la carte.

Grâce au service ADRI, vous êtes assurés de facturer avec des droits à jour.

Vous récupérez automatiquement les droits à jour de vos patients et notamment les situations spécifiques (CMU-C, AME, ALD, Invalidité...).

Même en l'absence de carte vitale, vos facturations sont fiables et vous réduisez ainsi le nombre de rejets éventuels.

En mode automatique dans la facturation

AVEC LA CARTE VITALE DU PATIENT

1. Accédez à la feuille de soins de votre patient.
2. Lors de la première utilisation de l'ADRI, saisissez votre code porteur dans la fenêtre qui apparaît, puis cliquez sur OK.

L'appel ADRI procède à une vérification des droits utilisés.

Avec la Carte Vitale, une pastille ADRI s'affiche automatiquement lors de la création d'une nouvelle Feuille de Soins Electronique.

La pastille ADRI confirme la synchronisation réussie et les droits du patient à jour.

Feuille de soins

Bénéficiaire **Baptiste Adrun** Médecin **Alain Gene rpps**

Parcours de soins
T - Médecin Traitant

Nature d'assurance
maladie accident travail maternité smg

situation Dans le parcours (T)

accident droit commun non oui

Tiers payant
situation TP AMO
part obligatoire Régime Général (01 349 9881)
part complémentaire Pas de complémentaire santé définie

Autres informations
justificatif AMO Le Professionnel de Santé a consulté le téléservice ADR
prescription associée aucune
état de la facture Sécurisée avec Carte Vitale

Actes effectués

n°	date	acte	facturé	exonération	part AMO	part AMC	majoration TM
1	23/01/2019	C	23,00 €	70% code 0	16,10 €	-	0,00 €

Facturé 23,00 €

+ Ajouter NGAP + Ajouter CCAM Finaliser

En venant cliquer sur la pastille ADRi dans la facture, on peut retrouver les informations du patient mis à jour.

SANS LA CARTE VITALE DU PATIENT

Sur la feuille de soins, lorsque les droits du patient ont été récupérés par l'ADRi, ils sont indiqués sur la feuille de soins en mode dégradé.

Informations Sesam Vitale dégradé

Identité bénéficiaire
Nom usuel Prénom
Nom famille
Date naissance Rang naissance
NIR Type Identification
Couverture Qualité

Identité assuré
Nom usuel
Nom famille

Caisse rattachement
Régime
Caisse
Centre

Attestation AMO
Libellé de l'attestation

Pièce justificative pour AMO
Nature

Cas particuliers Présentation d'une attestation d'AME de Base

Appliquer

L'utilisation de l'ADRI nécessite de renseigner 4 champs :

- le N° de Sécurité Sociale du patient
- la date de naissance du patient
- le N° de son régime
- le rang de naissance

On peut voir apparaître une pastille ADRI lors de la création de la Feuille de Soins Electronique.

-NB-

En mode manuel, vous trouverez le téléservice ADRI dans le volet administratif du dossier patient en cliquant sur Téléservices.



Acquisition des DRoits (ADRI)

Ce téléservice permet aux professionnels de santé d'acquies les droits des patients en cas de carte Vitale non à jour, d'oubli par le patient ou en cas d'absence de ce dernier lors de la facturation. Avec des droits à jour, les rejets de facture seront diminués.

[Accéder au téléservice ADRI](#)
